

Dossier d'inscription Mercredis Récréatifs Les Chti Bouts



• L'enfant

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :

• Renseignements concernant la famille

Situation familiale : Mariés Divorcés Autres à préciser :

<u>Père :</u>	<u>Mère :</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Tel. domicile :	Tel. domicile :
Tel. portable :	Tel. portable :
Tel. professionnel :	Tel. professionnel :
Adresse :	Adresse :

Adresse mail :

N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant :

N° allocataire Caisse d'Allocations Familiales :

Médecin traitant :

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

• Autorisation parentale obligatoire

Nous, soussignés

Père, mère, tuteur, responsable de l'enfant.....

Autorisons l'organisateur à utiliser les photos sur lesquelles apparaîtra mon enfant à des fins d'insertion sur des brochures, sur le site du centre de loisirs et/ou support publicitaire.

Autorisons uniquement les personnes suivantes, à venir chercher notre enfant au centre :

Pièces justificatives à joindre :

Dossier d'inscription rempli et signé

Fiche sanitaire remplie et signée

Règlement intérieur signé

Attestation de sécurité sociale

Justificatif de domicile

Justificatif de quotient CAF

Attestation d'assurance

:

Association les Chti Bouts

13 rue Suzanne Lanoy 59870 Rieulay

06 95 13 75 68 alshchtibouts@gmail.com

Association Agréée Jeunesse et Sport n° 0590823 et

Jeunesse et d'Education Populaire n°59 JPE

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES RIEULAY		
	1/2 journée	Journée	Garderie
0 à 499	2,40€	4,55€	1,50€
500 à 800	2,90€	5,80€	1,65€
Plus de 800	3,45€	6,90€	1,80€

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES EXTERIEURES		
	1/2 journée	Journée	Garderie
0 à 499	4,85€	9,70€	1,50€
500 à 800	4,90€	9,80€	1,65€
Plus de 800	5,15€	9,95€	1,80€

REPAS	3,55€
REPAS APORTE	1,80€

Une adhésion familiale à l'association est demandée, uniquement pour les enfants dont c'est la première inscription en 2022, ou si celle-ci doit être renouvelée (**26€** pour les familles habitant Marchiennes, Rieulay et Wandignies-Hamage, **42€** pour les autres communes)

Date et signature des parents :